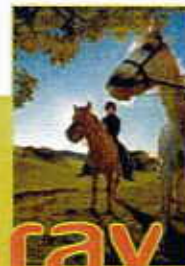
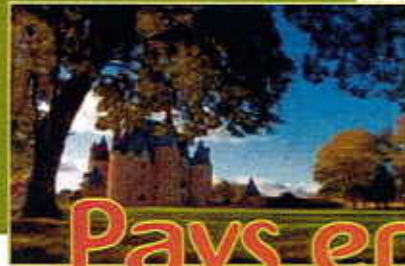


SYNDICAT MIXTE
du Pays entre Seine et Bray

30 années d'existence en 2012



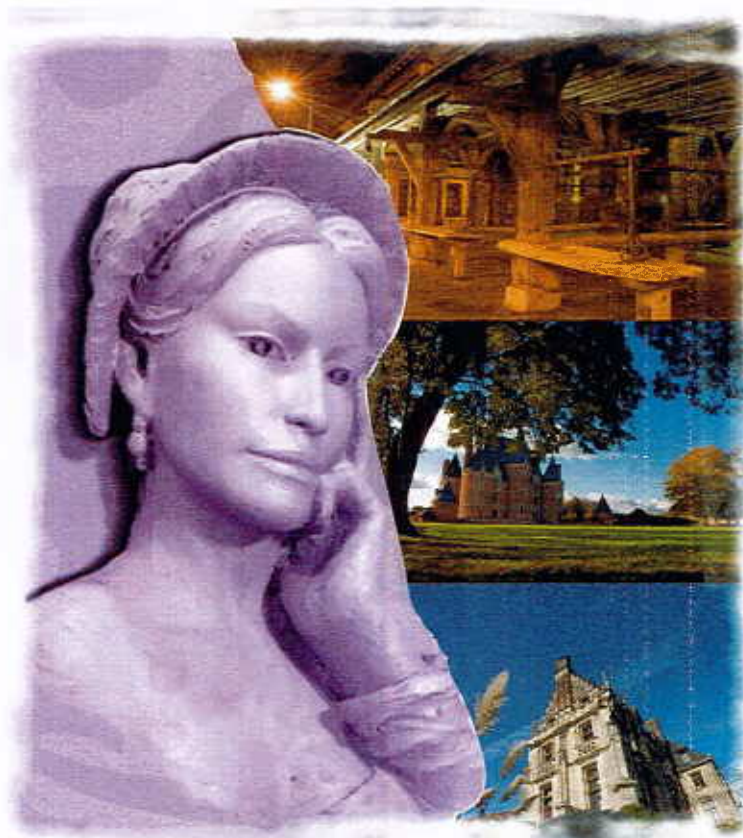
Pays entre Seine & Bray



■ ■ ■ ■ Un territoire à vivre et à partager



Sommaire





30 ans d'actions



La création du **Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement Economique (SIADE) en 1982** constitue l'acte fondateur de la coopération intercommunale à l'échelle du pays entre Seine et Bray. L'année 2012 marque donc les 30 ans de cette coopération à l'échelle d'un grand territoire. C'est l'occasion de regarder le chemin parcouru, les actions menées, mais aussi de rendre hommage à **André Martin**, qui a inspiré les premiers travaux et la création du SIADE, et à **André Verhaeghe** qui a su faire évoluer et renforcer le Pays.

En effet, créé à l'initiative **d'André Martin**, à l'époque Maire de Montville, Conseiller Général du Canton de Clères, Vice-Président du Conseil Général de Seine-Maritime - il deviendra plus tard Sénateur et Président du Conseil Général- le SIADE fait suite aux travaux de réflexions sur le développement de ce petit territoire, menés dans le cadre d'un Plan d'Aménagement Rural de l'Etat depuis 1978. Il aura au départ comme fonction de porter un premier contrat de Pays et une première réalisation : l'atelier relais de Martainville-Epreville qui permettra l'implantation de l'entreprise aujourd'hui connue sous le nom de Délifrance, et la création de 86 emplois.

Cette action sera ensuite poursuivie avec le portage de plusieurs plans de développement locaux, de dispositifs d'aides pour les artisans-commerçants, notamment sous la Présidence **d'André Verhaeghe**, qui prendra la suite d'André Martin à son décès. C'est lui qui initiera notamment l'évolution du SIADE vers un Syndicat Mixte de Pays rassemblant les trois communautés de communes.

Depuis 30 ans, le Pays a évolué au fil des politiques d'aménagement et de développement, en fonction des réorganisations de l'intercommunalité locale, mais toujours avec pour objectif, comme l'écrivait André Martin dans le Plan d'Aménagement Rural, « d'affirmer la personnalité de notre secteur et d'organiser notre solidarité intercommunale ». Ce sont toujours ces objectifs qui guident les élus du Syndicat dans l'établissement du Schéma de Cohérence Territoriale, nouvelle étape du Pays.

Brigitte Langlois,
Présidente du Syndicat Mixte
du Pays entre Seine et Bray



Qu'est-ce que le Pays entre Seine et Bray?

Un territoire rural à deux pas de Rouen

Décrite dans le roman « Emma Bovary » de Gustave Flaubert, la petite région rurale entre Seine et Bray est une terre de passage et de transition, faite d'une mosaïque de paysages, située à deux pas de Rouen. Dès la fin des années 70, les élus et les acteurs locaux de ce territoire ont souhaité prendre en main leur développement et s'organiser collectivement au sein d'une structure intercommunale, qui est aujourd'hui le Syndicat Mixte du pays entre Seine et Bray.

Un outil de développement local

Initialement, on entend par Pays tout territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale. Mais c'est aussi un cadre de coopération locale qui peut voir le jour à l'initiative des communes qui le composent, et qui prend alors la forme d'une association ou d'un syndicat intercommunal. Il s'agit de mobiliser tous les acteurs : élus, socioprofessionnels, associations... sur des projets de développement communs et complémentaires, à l'échelle du bassin de vie formé par le Pays.

Les Pays ont avant tout une fonction d'animation, d'ingénierie et de pilotage d'actions définies dans une charte et un contrat de pays. *Le Pays entre Seine et Bray est donc un territoire rural, mais c'est aussi un outil pour faciliter le développement local de ce territoire.*

Le Pays en chiffres :
3 communautés de communes
62 communes
48 164 habitants
512 km²

CdC des Portes Nord-Ouest
de Rouen

CdC de Moulin
d'Ecalles



CdC du Plateau
de Martainville



La valeur ajoutée du Pays

Un objectif prioritaire : aider à l'émergence de projets structurants

Depuis sa création, le pays n'a au fond qu'un seul et unique objectif : aider à la définition et faciliter la réalisation des projets les plus structurants pour le territoire, au bénéfice de sa population. En regroupant les initiatives sur un grand bassin de vie, l'idée était de mutualiser les moyens pour financer une ingénierie technique, peu accessible pour les communes rurales, et atteindre la taille critique permettant de répondre aux appels à projets des grandes collectivités ou bénéficier des contrats de développements ruraux qui se sont succédés depuis 30 ans.

Deux modes d'action principaux

- **Améliorer le financement des projets structurants locaux**, en mobilisant les fonds ou dispositifs inaccessibles pour une commune ou une communauté de communes isolées, proposés par l'Etat, l'Europe ou les grandes collectivités locales (contrats de Pays, Programmes de Développement locaux, Fonds FISAC, fonds européens...) ;
- **Assurer la maîtrise d'ouvrage de certains projets fédérateurs** pour lesquels le périmètre du Pays était le plus pertinent (l'Atelier relais de Martainville-Epreville, Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat et du commerce, la Charte Paysagère, le Schéma de Cohérence Territoriale...)

Un projet fondateur : l'atelier relais de Martainville-Epreville

Le SIADE entre Seine et Bray a tout d'abord servi de point d'appui pour le développement économique en portant la réalisation d'un atelier relais à Martainville-Epreville.

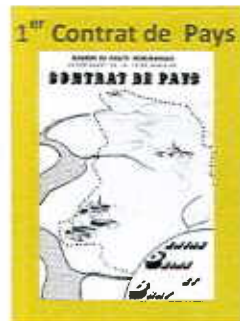


Le SIADE a donc financé par avance ces locaux industriels qui ont ensuite été remboursés petit à petit par l'entreprise bénéficiaire. L'entreprise Délifrance qui emploie 86 personnes est désormais propriétaire du site.



30 ans en actions et en images





1981 Il fait bénéficier les porteurs de projets d'aides financières pour la réalisation de leurs actions

Valorisation des déchets ménagers pour le SICTOM de Montville

1983 Développement d'une ligne de car entre Rouen et Catenay en partie financée par le SIADE et les 5 communes traversées



1986 Création d'un atelier relais par le SIADE sur la ZA de Martainville-Epreville

1985 Aide à l'Archéo-jazz de Blainville-Crevon

Signé avec l'Etat, la Région et le Département, le 1^{er} Contrat de Pays a permis la réalisation de travaux d'un montant de 14.8 millions de Francs subventionnés pour 8.7 millions de Francs.

Bilan synthétique 1^{er} Contrat de Pays :



Développement économique :

6.2 millions de travaux dont 3 millions subventionnés, notamment pour la réalisation d'un atelier-relais sur la Zone Artisanale de Martainville-Epreville.



Développement agricole :

3.2 millions de travaux dont 2.5 millions subventionnés, notamment pour l'amélioration des productions fourragères, des bâtiments d'élevage et pour des opérations de création, de curage et de drainage de mares sur différentes communes (Fresne-le-Plan, Bois d'Ennebourg, Mesnil-Raoul...)



Développement des équipements et services collectifs :

5.4 millions de travaux dont 3.2 millions subventionnés, notamment pour la réalisation d'une salle de sport à Clères, différents terrains de sport et la construction de 2 classes maternelles intercommunales dans le SIVOS du Haut-Cailly (Saint André sur Cailly, Saint Germain sur Cailly, La Rue Saint Pierre)

1982

Rédaction du PAR Plan d'Aménagement Rural



1980

Il définit les perspectives de développement et d'aménagement du territoire

Création du SIADE



1982

d'André MARTIN, Président Fondateur

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement Economique entre Seine et Bray à l'initiative



Construction de deux classes maternelles intercommunales dans le SIVOS du Haut-Cailly

implantation de plateaux d'éducation physique à Catenay et Auzouville sur Ry

Curage et entretien de mares communales



1984

Diagnostic vers un nouveau projet de territoire de 1988 à 1993

insolite avec le 1^{er} Contrat de Pays, le SIADE s'oriente vers le service aux populations en programmant des sessions de formation pour les aideménagères des associations du secteur entre Seine et Bray

Légendes :

Actions portées par le SIADE ou Syndicat Mixte de Pays
Actions soutenues par le biais d'un contrat de Pays ou d'un autre dispositif (PDL, OCIV...)



1995
Réalisation de la première édition touristique du guide pratique recensant les prestataires du Pays

Mise en place par le SIADE de panneaux d'informations touristique : le Circuit Bovary

Insolite Le SIADE soutient Quincampoix pour la réalisation d'un diagnostic portant sur la création d'un musée à la mémoire du coureur cycliste Jacques ANQUETIL



1999
Création d'une aire de camping-car à Montville

Aménagement d'aires de pique-nique à Ry et Auzouville-sur-Ry

1996
Aménagements pour la randonnée et la pratique cycliste



1993

Signature du PDDL



1993
Le Programme Départemental de Développement Local confirme le travail de coopération des communes et met en avant 4 axes : l'économie, le tourisme, l'équipement & l'environnement

Changement de Présidence
Après la disparition d'André MARTIN en novembre 1993, André VERHAEGHE devient Président du SIADE

1994
Financement des zones d'activités structurantes du territoire (Moulin d'Ecalles, Plateau de Martainville et Eslettes) assuré par le PDDL

Lancement d'une première opération d'aide à la rénovation des commerçants et artisans (ORAC) portée par le SIADE

Appui à l'aménagement des jardins de sculptures et création d'un gîte d'étape à Bois Guilbert

Etude de l'extension de l'atelier relais de Martainville

1997
Aménagement de la base de loisirs de Montville et d'une aire de pique-nique à Sainte-Croix-sur-Buchy



Création d'hôtels d'entreprises sur les zones d'activités



Le SIADE engage la réflexion pour devenir un Pays reconnu

1999

Dès 1999

Légende :

Actions portées par le SIADE ou Syndicat Mixte de Pays
Actions subventionnées par le biais d'un contrat de Pays ou d'un autre dispositif (PDL, OCM...)

Le PDDL, signé avec le Département, a permis la réalisation de travaux d'un montant de 32.5 millions de Francs subventionnés entre autres pour 5 millions de Francs par le Conseil Général.

Quelques projets engagés du PDDL :



Développement économique :

La rénovation des entreprises commerciales via l'ORAC a permis de faire bénéficier 47 entreprises de subventions pour un montant total de 1 568 016 F



Développement touristique :

Sur la totalité du budget prévu initialement, 67 % soit 706 040 F de crédits sont engagés. Parmi les actions : pose de panneaux d'informations touristiques dans les communes, réalisation du Circuit Bovary, création d'un guide pratique à l'échelle du Pays



Environnement :

74 % du budget initial est engagé à hauteur de 148 162 F pour le financement d'études spécifiques pour la reconstitution de paysage et la collecte sélective des déchets. Une enquête hydraulique auprès de toutes les communes du SIADE est également mise en œuvre



Equipement :

Cet axe permettra l'extension de la halte-garderie « La Farandoie » de Ry



2003 Réalisation de la Charte graphique de territoire Création d'un logo et d'un environnement graphique



Changement de Présidence
Brigitte LANGLOIS devient Présidente du SIADÉ en décembre

Naissance du Syndicat Mixte
Avec la création des Communautés de communes, des structures de solidarité forte, porteuses de plusieurs compétences ont vu le jour. Le SIADÉ a donc été réorganisé en Syndicat Mixte de Pays afin d'inclure pleinement les Communautés

2004

Transformation du PDL en Dispositif complémentaire au Contrat de Pays

2002

Signature du PDL avec le Département de Seine-Maritime



Le Programme de Développement Local intervient au moment des réflexions pour la réorganisation de l'action du SIADÉ et son évolution vers un Pays reconnu

2002

Rénovation du four à pain de la commune d'Ernemont-sur-Buchy



Equipement en matériel informatique de l'office de tourisme des Trois Vallées

Soutien aux manifestations du Pays : la Fête d'Emma & le Festival Eglises en Scène

Lancement d'une nouvelle Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM)

2004

Promotion du territoire par les offices de tourisme sur les salons touristiques

La mise en lumière du patrimoine architectural s'étend à 24 communes du Pays et représente un financement global de 233 794 €



Le Dispositif complémentaire au contrat de Pays – PDL, qui fut clos définitivement en 2007, a permis le financement de plusieurs dizaines de projets pour un montant global d'aides de 516 819,60 €.



Environnement :

Un budget de 67 693 € est engagé entre autres pour : la mise en place de jachères fleuries, la rénovation de corps de fermes en activités, la diversification agricole



Développement touristique :

Ce dispositif permettra de soutenir fortement le secteur touristique. En dehors, de l'appui à la mise en lumière du patrimoine local et à la promotion touristique, le PDL a financé les plans de communes (34 386 € d'aides), aidé à la réalisation d'aires de camping-car (Buchy) et a inclus la rénovation du circuit Bovary.



Equipement :

L'équipement des associations sportives et culturelles concerne 17 dossiers pour 30 529,07 € d'aides. La rénovation du petit patrimoine est soutenue à hauteur de 7 154 €.

Légende :

Actions portées par le SIADÉ ou Syndicat Mixte de Pays
Actions subventionnées par le biais d'un contrat de Pays ou d'un autre dispositif (PDL, OCM...)

insolite : le PDL inclut un dispositif d'aide pour la création de jachères biodiversités par les agriculteurs du territoire permettant de lutter l'érosion des sols et favorisant la biodiversité



2005

Signature du Contrat de Pays



Le Contrat de Pays reprend les principaux axes déjà développés précédemment : Environnement, équipement, développements économique et touristique...

insolite : Le Contrat de Pays a aidé au financement d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière du cheval islandais qui se structure aujourd'hui autour d'un réseau de professionnels du tourisme et de l'équitation

Le 1^{er} Contrat de Pays prévoyait 6 083 266 € de travaux. 19 actions ont été engagées soit 70 % du contrat représentant 5 537 850 € de travaux financés à hauteur de 3 081 545 € par l'Etat, la Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime

Bilan synthétique du Contrat de Pays :



Développement économique :

797 750 € d'aides correspondent à l'extension de la ZA d'Eslettes, l'étude pour la ZA du Moulin d'Ecalles, la poursuite de l'OCM et les études pour la redevance spéciale sur la CCPNOR et la CCME



Développement touristique :

En rapport avec ce secteur d'activité, 142 152 € de financements sont engagés pour la mise en valeur du Château de Blainville Crevon, l'aide aux animations sur le Pays, l'aménagement scénographique des Jardins de Bois-Guilbert...



Environnement :

L'élaboration de la Charte paysagère et l'étude de faisabilité pour la filière du cheval islandais sont financés pour 65 450 €.



Equipement :

La déchetterie intercommunale du Moulin d'Ecalles, les logements locatifs PLUS à Sainte Croix sur Buchy, la rénovation de la piscine intercommunale de Montville et le stade sportif à vocation intercommunale de Préaux bénéficient de subventions pour un montant global de 2 070 746 €

2004

Signature de la Charte de développement de Pays



Inscrite sur le long terme - au moins 10 ans - cette Charte traduit la vision partagée par les 62 communes du territoire : l'évolution souhaitée pour le Pays et des moyens à mettre en place pour y parvenir

Rénovation de la piscine intercommunale de Montville



Mise en valeur touristique du Château de Blainville Crevon

Extension de la ZA d'Eslettes



Création de la déchetterie intercommunale du Moulin d'Ecalles

2006

Rédaction de la Charte Paysagère qui formalise les enjeux et objectifs à atteindre pour préserver la qualité du paysage et du cadre de vie

2007

Clôture de l'OCM Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce qui a abouti au soutien de 63 entreprises (14 à Buchy, 13 à Montville, 5 à Ry, 8 à Clères...) et 3 communes avec un montant total d'aides de près de 360 000 €



Edition d'un guide économique en partenariat avec la CCI de Rouen, présentant l'économie, les parcs d'activités et les acteurs du territoire

Légendes :

Actions portées par le SIADE ou Syndicat Mixte de Pays

Actions soutenues par le biais d'un contrat de Pays ou d'un autre dispositif (PDL, OCM...)



Le Pays en 2008

2009



Rénovation des 15 panneaux du circuit touristique Bovary

Inauguration du stade intercommunal de Prèaux



Insolite : Grâce aux aides obtenues dans le cadre du Contrat de Pays, les locaux du « Moulin Pican » sont réhabilités à Blainville-Crevon et peuvent accueillir l'association la Sirene qui poursuit l'inventaire et la mise en valeur du fonds Anatole Jakovsky, collection hétéroclite d'objets de ce célèbre critique

2010

Etude pré-opérationnelle de l'extension de la zone d'activité du Moulin d'Ecalles incluant une approche environnementale forte

Le nouveau contrat de Pays 2007-2013 comprenait initialement 14 fiches action et 2 fiches projet, soit un total de 28 actions pour un budget global de 6 401 305 €. A ce jour 56 % des financements ont été utilisés.



Développement économique

Les études pour extension des zones d'activité d'Eslettes et du Moulin d'Ecalles ont été soutenues pour environ 100 000 €



Développement touristique et culturel

Les actions suivantes ont entre autres été soutenues : valorisation du fonds Jakovsky, diagnostic culturel du territoire, projet de gîte de groupe sur Mont-Cauvaire, communication du Pays.

765 169 € des financements proviennent du Département et de la Région, 476 734 € des fonds européens



Environnement

La préparation du SCOT est financée à hauteur de 161 500 € par le Département et la Région



Equipement

533 478 € de subventions ont permis l'aménagement de la halte ferroviaire de Clères. L'espace d'Arts et Cultures d'Yquebeuf bénéficie de 705 334 € d'aides réparties entre Département, Région, Etat et Europe

L'avenant au Contrat de Pays validé en 2012 prévoit 792 300 € supplémentaires d'aides de la Région pour les halles de Buchy, le Centre abbé Pierre Emmaüs à Esteville, la ZA du Moulin d'Ecalles...

2008

Signature du Contrat de Pays



Dans ce cadre, plus d'une vingtaine d'actions bénéficient des aides de la Région Haute-Normandie et du Département Seine-Maritime à hauteur de 2 194 206 €

2008

Lancement du SCOT
Schéma de Cohérence Territoriale

Outil de planification intercommunale, il vise à harmoniser les politiques d'urbanisme des 62 communes. Il oriente donc l'évolution du territoire vers un projet d'aménagement et de développement durable

Création du site web du Pays entre Seine et Bray



Création de l'espace Arts et Cultures à Yquebeuf

Aménagement de la halte ferroviaire éco-durable de Clères



Réalisation d'un guide à destination des élus pour l'intégration paysagère des lotissements



2011

2012

Renégociation du Contrat de Pays

Débats sur le projet d'orientation du SCOT
Les élus se réunissent lors de Comités Syndicaux pour débattre des évolutions du Pays et définir le projet de territoire

Finalisation du Diagnostic culturel du territoire

Ouverture du centre abbé Pierre Emmaüs à Esteville

Légendes

Actions portées par le SIADE ou Syndicat Mixte de Pays

Actions soutenues par le biais d'un contrat de Pays ou d'un autre dispositif



Les compétences du Syndicat

Les compétences du Pays

Le pays a pour missions de coordonner, accompagner, aider les projets d'intérêt intercommunautaire, communautaires ou communaux

Il constitue un cadre de concertation, d'animation et d'impulsion

Ainsi, le Syndicat Mixte exerce les activités d'études, d'animation et de coordination, nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de Territoire et il pilote le Schéma de Cohérence Territoriale.

La Charte s'articule autour des axes stratégiques suivants :



Le développement économique et l'emploi,



Le développement agricole et l'environnement,



L'équipement, l'urbanisme et l'habitat



Le transport,

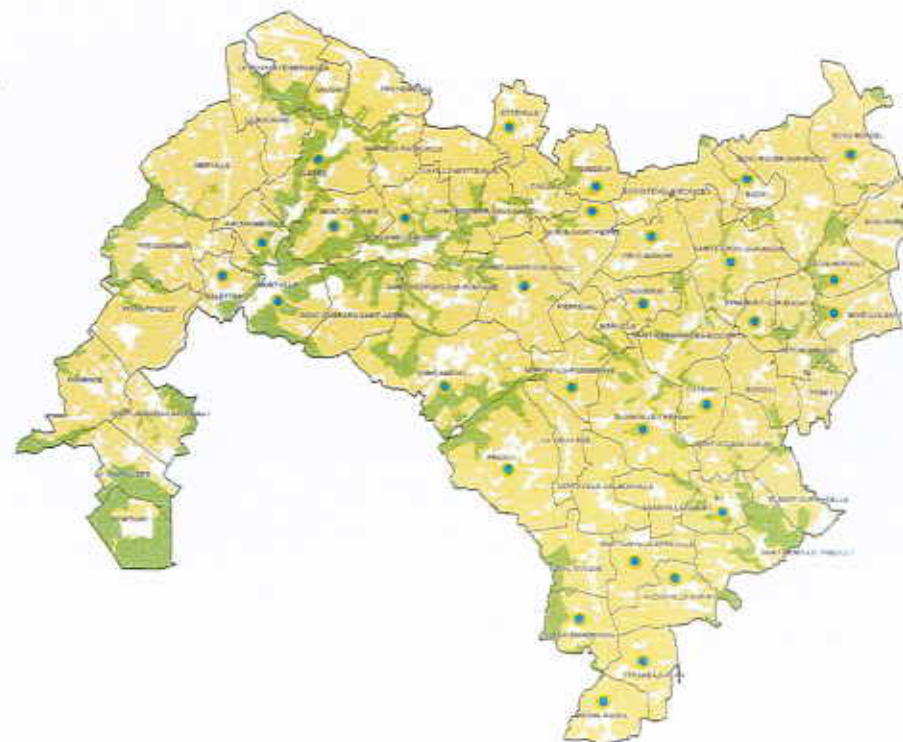


Les services à la population,



Le tourisme, la culture, les loisirs et la communication

Répartition géographique des principales actions financées par les Contrats de Pays





Un des projets phares portés par le Pays : le SCoT Schéma de Cohérence Territorial

Lancé en 2009 sur le Pays entre Seine et Bray le SCoT ne sera approuvé que fin 2013. Découvrez ses missions et premières grandes orientations...

Le SCoT : c'est quoi ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification intercommunale qui oriente l'évolution du territoire vers un projet d'aménagement et de développement durable. Ainsi le SCOT coordonne les différentes politiques liées à l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement, l'organisation de l'espace sur une durée de 10 à 15 années. Il vise en outre à harmoniser les politiques d'urbanisme des 62 communes.

Quelques grandes orientations du SCoT

- Urbanisation de l'espace : en tenant compte du caractère rural du territoire, en densifiant les espaces existants, en prévoyant des services et aménagements
- Préservation des trames vertes et bleues, protection du patrimoine naturel notamment des cultures, forêts et rivières
- Développement économique des zones d'activités et des commerces de proximité
- Aménagement numérique du territoire : vers un haut-débit pour tous...

L'élaboration du SCoT en 3 étapes

● DIAGNOSTIC PRINCIPAL

Comprendre les évolutions urbaines, sociales et spatiales, établir les liens entre les divers enjeux en répondant au mieux aux attentes des populations

Déc. 2009

Janv. 2011

Ce diagnostic traitera des enjeux en matière d'habitat, de services à la personne, de déplacements, d'économie, de préservation de l'environnement, de valorisation du cadre de vie

● PADD : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Fixer des objectifs en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique, de déplacements des personnes sur le territoire...

Juin 2012

Etape essentielle qui constitue le cœur même de la stratégie de développement équilibré du territoire

● DOO : DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

Traduire de façon réglementaire les grandes orientations du SCoT et l'ensemble de ses politiques d'aménagement

Mars 2013

Projet politique et grandes règles du SCoT

FIN 2013 : APPROBATION DU SCoT



Les actions grand public

Des actions a destination des habitants du Pays

Le Syndicat Mixte fait également la promotion des activités de loisirs, culturelles, ou sportives ouvertes à tous sur le territoire.

Par le biais de l'Association de Coopération Culturelle, à laquelle le Syndicat Mixte offre un soutien technique, il communique auprès des habitants du Pays sur les projets artistiques, culturels ou touristiques.

La lettre de Pays

Par le biais de cette publication, éditée une à deux fois par an et diffusée dans les mairies et communautés de communes du territoire, le Syndicat Mixte communique sur l'avancement des projets en cours sur le Pays

Le site internet du Pays

Outil incontournable de la communication du Syndicat Mixte, le site internet présente nombre d'informations sur le territoire : organisation et acteurs, actions passées en cours ou à venir. La rubrique « Actualité » offre régulièrement des nouveautés à découvrir...

Le guide des associations

Vous êtes à la recherche d'un sport individuel ou collectif, d'une activité manuelle ou artistique ? Vous souhaitez faire la promotion de votre association ? Retrouvez les coordonnées des associations du territoire sur le site internet du Pays entre Seine et Bray



www.seineetbray.fr



Association de Coopération Culturelle

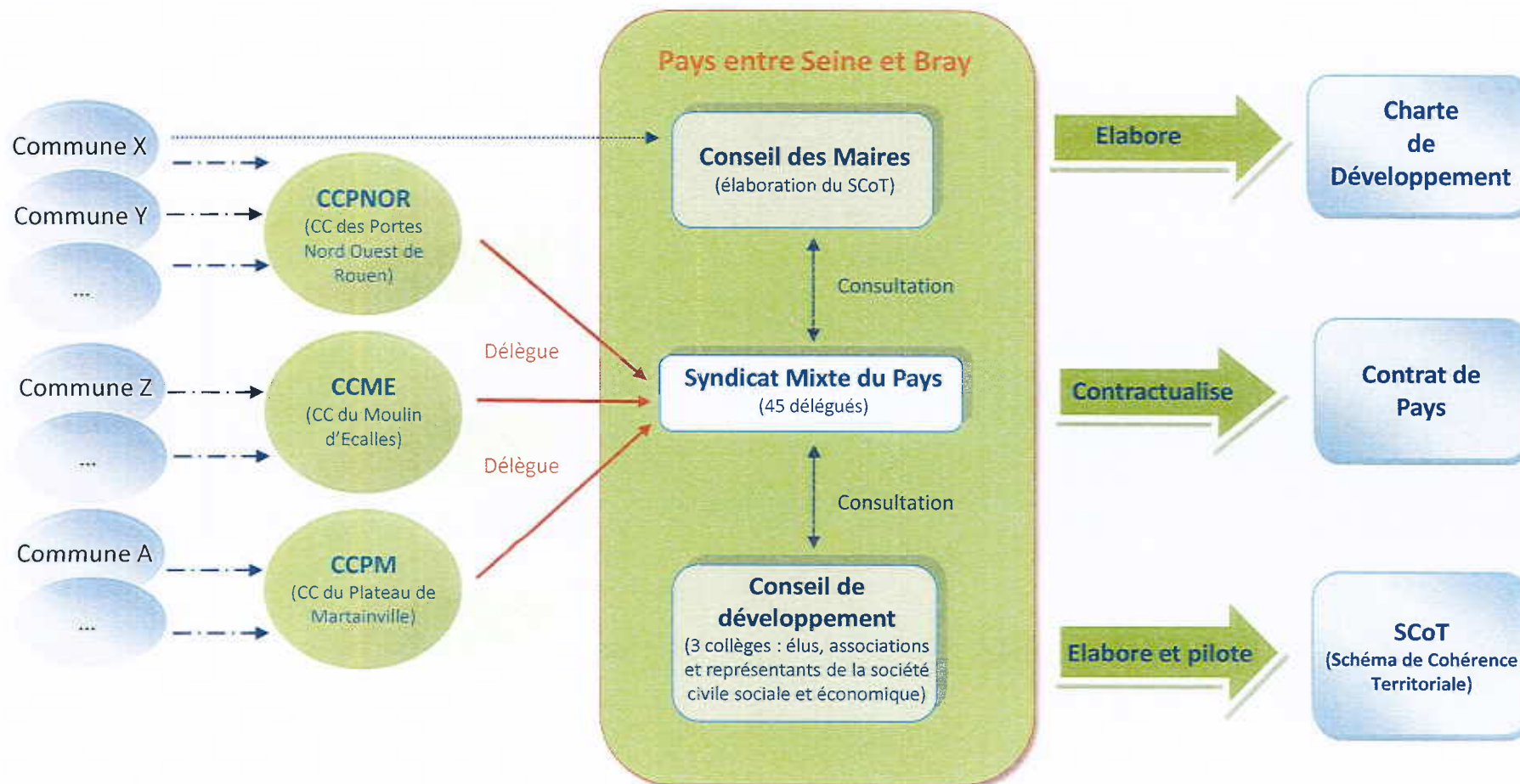
Bienvenue sur le site de l'Association de Coopération Culturelle du Pays entre Seine et Bray. Nous vous invitons à découvrir l'association, ses membres, ses actions, ses acteurs, ses projets, ses partenaires...



ascseineetbray.jimdo.com



L'organisation schématique du Pays



Le Pays est porté par un Syndicat Mixte regroupant les 3 Communautés de Communes qui désignent des délégués pour les représenter. Le Syndicat est appuyé par le conseil des Maires pour les questions liées au SCoT et par un conseil de développement avec les représentants de la société civile.



L'organisation humaine

Le pilotage politique



Le Syndicat Mixte est piloté par un Bureau de 12 membres (4 par communautés), présidé par Madame Brigitte Langlois, Maire de Catenay, Vice-présidente de la CCME. Monsieur Pascal Martin, Maire de Montville, Conseiller Général du Canton de Clères, Président de la CCPNOR, et Monsieur Robert Charbonnier, Président de la CCPM, en sont respectivement les premier et second Vice-présidents.

Les autres membres du Bureau sont :

- M. Michel Benoist, Maire de Morgny la Pommeraye, Président de la CCME
- M. Patrick Chauvet, Maire de Buchy, Conseiller Général du Canton de Buchy
- M. Edouard De Lamaze, Maire de Bois-Hérault
- M. Jean-Pierre Lemoine, Maire de Préaux
- M. Alain Nave, Délégué de la CCPM
- M. Jacques Niel, Maire de Saint-Jean du Cardonnay
- Mme Nicole Sohet, Maire de Mesnil Raoul
- Mme Nathalie Thierry, Maire de Clères
- M. Michel Tieursin, Maire d'Eslettes, Vice-Président de la CCPNOR

L'appui technique

La gestion et l'animation du Pays est assurée par une équipe réduite :

- Stéphane Jot - Directeur, agent de développement chargé du pilotage de la structure, de l'appui aux porteurs de projet et du SCoT
- Florie Desbordes - Assistante et chargée de communication
- Jocelyne Styns - Responsable comptabilité-gestion

Le siège administratif est situé 30 place de la Mairie à Blainville Crevon



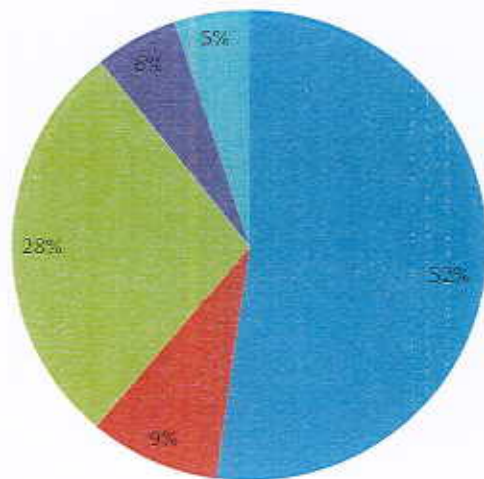
Le Budget du Syndicat Mixte

Un budget qui porte principalement l'ingénierie du territoire

Le Syndicat Mixte créé à la suite du SIADE a surtout pour rôle de porter l'ingénierie nécessaire à l'animation du territoire, à l'aide aux porteurs de projet, au suivi des contrats de développement et, depuis 2007, à la gestion de la compétence SCoT. Le Syndicat a également financé le dispositif d'aide aux artisans et commerçants (entre 2004 et 2008), la communication économique et touristique et plusieurs actions ou études.

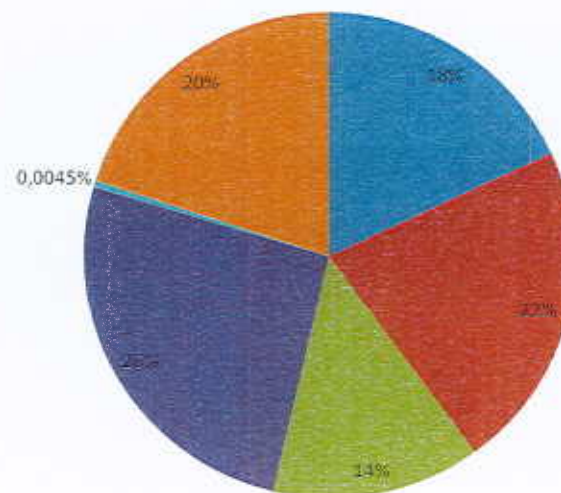
Les dépenses et recettes du Syndicat Mixte de 2005 à 2011

Dépenses



- Animation du Pays et du SCoT Schéma de Cohérence Territoriale
- SCoT - DAC Document d'Aménagement Commercial
- OCM Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce
- Communication économique et touristique
- Projets divers (charte paysagère, circuit Bovary...)

Recettes



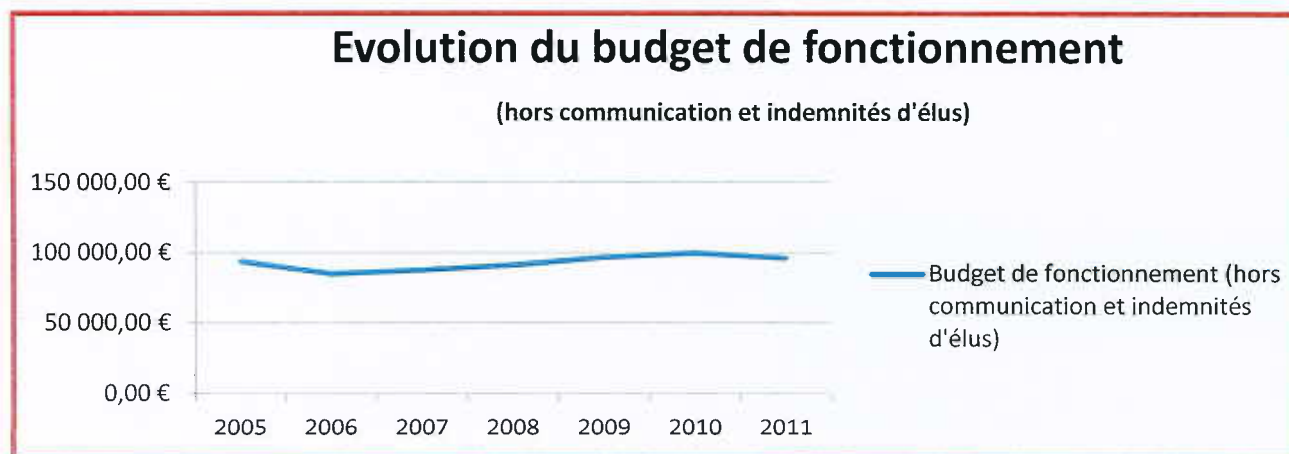
- Subventions Etat
- Subventions Région
- Subventions Département
- Participation des Communautés de Communes
- Divers
- Fonds propres issus du SIADE



Le Budget du Syndicat Mixte

Un budget maîtrisé

Depuis sa création, le Syndicat Mixte du Pays s'est fixé un objectif de maîtrise budgétaire dont l'évolution du budget de fonctionnement en est le reflet. Malgré la prise de compétence SCoT, qui suppose de suivre les 62 documents d'urbanisme du territoire, la masse salariale du Syndicat n'a pas évoluée restant plafonnée à 1,75 agents (en équivalent temps plein).



Malgré des recettes peu diversifiées

Le Syndicat Mixte est essentiellement financé par les communautés de communes et les partenaires régionaux et départementaux. Le SIADE bénéficiait à son époque de recettes de taxe professionnelle issue de l'atelier relais, reversées par la commune de Martainville-Epreville, et des loyers versés par l'entreprise, en provision de futurs travaux de mise aux normes. A la dissolution du SIADE, l'atelier relais fut pleinement cédé à l'entreprise, et le Syndicat Mixte a donc bénéficié d'un fonds de départ lui permettant de poursuivre les engagements du SIADE et de lisser la progression du financement du Syndicat par les communautés de communes.



PAYS ENTRE SEINE ET BRAY **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**
SCoT **INTERCOMMUNALITE** **MONTAGE DE DOSSIERS**
DIAGNOSTIC **ENVIRONNEMENT** **PORTEURS DE PROJETS**
COMMUNAUTES DE COMMUNES **SERVICES** **CONSTATS**
EQUIPEMENTS **SYNDICAT MIXTE** **CULTURE & TOURISME**
SOUTIEN TECHNIQUE **COMMUNICATION** **SUBVENTIONS**
URBANISME **ETUDES** **PARTENAIRES PUBLICS** **NUMERIQUE**
LOISIRS **COMMUNES** **HABITAT** **ENJEUX** **TRANSPORTS**

Le Syndicat Mixte reçoit l'appui financier des partenaires suivants :

